

Baux commerciaux : le bail précaire – Intérêt et risques

Le bail précaire, régi par l'article L.145-5 du Code de commerce, offre une solution flexible pour les occupations temporaires, permettant aux bailleurs de récupérer rapidement leurs biens et aux preneurs de tester des concepts sans engagement à long terme. Cependant, cette flexibilité comporte des risques juridiques et pratiques, nécessitant une rédaction rigoureuse et le respect des conditions légales pour éviter les contentieux. Cette formation explore ces aspects pour maximiser les avantages du bail précaire tout en minimisant les risques.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée

7 heures

Mode d'organisation :

Mixte

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Cette formation s'adresse principalement aux **professionnels de l'immobilier**, qui doivent naviguer dans le cadre complexe des baux commerciaux : Gestionnaires des baux commerciaux et professionnels. Responsables et chargés de contentieux. Rédacteurs des baux commerciaux et professionnels

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques basés sur le Code de commerce et la jurisprudence récente.
- Cas pratiques pour développer des réflexes juridiques.
- Mises en situation et simulations pour renforcer l'analyse des contrats.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre juridique du bail précaire (bail dérogatoire) et ses spécificités.
- Identifier les avantages et les inconvénients du bail précaire pour le bailleur et le preneur.
- Maîtriser les conditions de validité et les risques liés à ce type de contrat.
- Anticiper les contentieux et sécuriser la rédaction du bail.

Programme de la formation

Introduction : Définition et Cadre Juridique du Bail Précaire

- Définition du bail précaire ou bail dérogatoire (article L.145-5 du Code de commerce).
- Distinction avec le bail commercial classique et autres formes de location.
- Objectifs du bail précaire : souplesse pour les bailleurs et les preneurs.

1/ Les Intérêts du Bail Précaire

- Avantages pour le bailleur
- Avantages pour le preneur
- Cas d'usage du bail précaire

2 / Conditions de Validité et Rédaction du Bail Précaire

- Les conditions légales à respecter
- Rédaction et clauses essentielles
- Cas particuliers et renouvellements successifs

3/ Les Risques et Contentieux du Bail Précaire

- Les principaux risques pour le bailleur
- Les principaux risques pour le preneur
- Jurisprudence récente et cas concrets

4/ Stratégies pour Sécuriser un Bail Précaire

- Bonnes pratiques pour le bailleur
- Bonnes pratiques pour le preneur
- Alternative au bail précaire : les conventions d'occupation précaire

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 750 € (TVA 20%)

**Tarif spécial inscription 1 mois avant :
-10%**

sont inclus : les supports pédagogiques (en
présentiel : les petits-déjeuners les repas et
pauses-café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation
de handicap, ou toute question liée à
l'accessibilité de nos formations, n'hésitez
pas à contacter notre référent handicap
Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou
cboukris@habitat-social.com

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide
d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au

